JUIN 2010

La Lettre du Syane

N°1

Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

« Tout mettre en œuvre pour que les haut-savoyards bénéficient au plus vite du très haut débit »

Jean-Paul Amoudry,
Président du Syane

Fibre optique : un projet de Réseau d'Initiative Publique pour la Haute-Savoie

L'INTERVIEW
Vers un redémarrage de la turbine de Cran-Gevrier

LE ZOOM
Les compteurs communicants

L'ACTU
Une DSP pour la desserte en gaz de Cervens

Syane

Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie

60 ans du Syane

l'édito

Le 1er juin, le SELEQ 74 a fait place au SYANE, Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie. Un changement de nom qui s'accompagne d'une nouvelle identité graphique, que vous découvrirez au fil des pages de ce premier numéro de **la Lettre du Syane.** Ce nouveau nom traduit l'évolution des compétences du Syndicat au cours de ces dernières années, notamment son engagement dans le développement numérique du département. 2010 sera ainsi marquée par des choix politiques forts, déterminants pour l'avenir du territoire et de la population de Haute-Savoie.
L'étude très haut débit, réalisée par le SYANE, a permis de définir un projet de Réseau départemental d'Initiative Publique en fibre optique (cf. dossier). Fort de son expérience dans l'aménagement du territoire par les réseaux, le SYANE s'engage dans la réalisation de ce programme. Néanmoins, le Syndicat ne pourra agir seul.
Il est en effet indispensable que les collectivités haut-savoyardes s'associent à ce plan d'envergure départementale, suivant les principes de mutualisation et de solidarité qui ont toujours été ceux du Syndicat depuis 60 ans. Aussi avons-nous rencontré ce printemps l'ensemble des acteurs impliqués - intercommunalités, Conseil général, Région, État, Europe - pour solliciter leurs premiers accords de principe, politiques et financiers, sans lesquels un tel programme ne pourrait être lancé.
Les réseaux numériques sont aujourd'hui ce qu'étaient les réseaux électriques et de téléphonie d'hier. Un élément structurant pour le développement d'un territoire. L'accueil donné à ce projet par les élus de la Haute-Savoie conforte le Syndicat dans cette vision prospective. C'est pourquoi, fort de ce premier soutien, je proposerai à la décision du prochain Comité syndical le lancement de ce projet très haut débit. Celui-ci ne pourra cependant être mis en œuvre qu'à la condition que l'ensemble des financements publics, indispensables au bon équilibre financier du projet, soit obtenu. Je m'engage à œuvrer dans ce sens auprès des autorités concernées afin que tous les haut-savoyards, qu'ils soient en milieu urbain ou en milieu rural, puissent bénéficier dans les meilleurs délais possibles du très haut débit.

Jean-Paul AMOUDRY
Président

l'actu... ici

« Éclairer mieux, moins cher, plus juste »

En réponse à la forte attente des communes, le SYANE prépare pour 2010 un plan d'actions « Éclairage public ». Parce que cette problématique n'est pas qu'une question de maîtrise de l'énergie, ce programme a pour ambition la performance qualitative, technique et économique des installations, l'amélioration de la commande publique, la connaissance des patrimoines communaux... Une charte sera proposée aux communes. Elle précisera, entre autres, les normes minimales techniques et énergétiques que s'engagera à respecter la collectivité pour son éclairage.

Le SYANE souhaite également développer les diagnostics d'éclairage public proposés aux communes depuis 2008. Pour atteindre ces objectifs, il vient de s'attacher les services d'un chargé de mission dédié.

LE SOMMAIRE

L'actu... ici PAGE 3
L'actu... ailleurs PAGE 4
Le zoom
Les compteurs communicants PAGE 5
Le dossier
Fibre optique : un projet de Réseau d'Initiative Publique pour la Haute-Savoie PAGES 6-7
L'interview
Vers un redémarrage de la turbine de Cran-Gevrier PAGE 8

5 COMPÉTENCES

électricité | gaz | énergie | éclairage public | communications électroniques

Concessions : visite de la plateforme de solidarité EDF

Le 2 mars dernier, les élus et cadres du SYANE visitaient la plateforme de solidarité mise en place par le fournisseur EDF Branche Commerce à Chambéry. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mission de contrôle du service public de l'électricité que le Syndicat exerce en tant qu'autorité concédante. Elle a permis d'illustrer concrètement les mesures prises par le fournisseur en faveur des usagers en difficultés financières, actions sur lesquelles le SYANE a porté une attention particulière lors de son contrôle 2009. Les résultats de cette analyse seront présentés dans le prochain rapport de contrôle. ●

Plan « zones blanches » : les travaux avancent !

Ouverture des tranchées, pose des fourreaux, déroulage de la fibre optique : depuis plusieurs semaines, une vingtaine de communes accueillent un ballet de pelleteuses et trancheuses afin d'apporter le haut débit aux usagers aujourd'hui non desservis (cf.Lettre d'infos n° 9). Les premières armoires dites « NRA-ZO » (pour Nœud de Raccordement-Zones d'Ombre) ont également été posées.

Des terminaux au plus près des usagers

L'absence de haut débit est due, dans la plupart des cas, à la trop grande distance séparant l'abonné du central téléphonique accueillant les équipements numériques des fournisseurs de service (Orange, Free, SFR…). Ce programme consiste donc à implanter des centraux intermédiaires - les fameuses « armoires NRA-ZO » - qui permettront aux fournisseurs d'installer leurs équipements plus près des usagers. Les données transiteront entre ces armoires et le central téléphonique principal par la fibre optique, ou par le réseau cuivre loué à France Telecom. L'objectif : l'arrivée du haut débit pour la fin de l'année 2010. ●

Une DSP pour la desserte en gaz de Cervens

Le 23 avril dernier, le SYANE et GrDF ont signé le contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour la desserte en gaz naturel de Cervens.

Le réseau de premier établissement sera déployé sur près de 3,2 km, pour un investissement de GrDF d'un montant de 342 000 €. Cet accord conclut 3 ans d'études, de procédures et de négociations, menées par le SYANE pour le compte de la commune qui lui a transféré la compétence gaz en 2005. Après Arthaz-Pont-Notre-Dame, Contamine-sur-Arve, Nangy et Fillinges, c'est la 2e DSP que le SYANE signe depuis 2003, date à laquelle il s'est doté de la compétence gaz. ●

Le SYANE échange avec le SIEL…

Le 9 mars dernier, la commission Énergie/Environnement du SYANE rencontrait à Saint-Étienne les élus et l'équipe « Énergies Environnement Développement durable » du SIEL, Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire.

L'objectif : partager leurs expériences afin d'enrichir la réflexion menée aujourd'hui par le SYANE en vue de l'évolution du plan d'actions proposé depuis 2006 aux communes pour les accompagner dans le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. ●

Précision utile…

La première opération-pilote d'évaluation des lampes à LED, menée par le SYANE, se déroule à Faverges, route de Cons – Sainte-Colombe. ●

Directeur de la publication : Jean-Paul Amoudry
Responsable de la rédaction : Jean-Pierrre Scotton
Conception : Groupement Sevanova, Labelidée, TerraPublica
Crédit photos : Syane, ERDF
Cartographie : Comptoir des Signaux
Dépôt légal : en cours
Impression : Imprimerie Gutenberg - Meythet
Imprimé sur papier recyclé.

l'actu... ailleurs

6e baromètre FNCCR – IFOP : frilosité des Français sur l'ouverture des marchés de l'énergie

La 6e édition du baromètre réalisé par l'IFOP pour le compte de la FNCCR confirme le peu d'intérêt des Français pour la concurrence dans les marchés de l'énergie. 95 % des personnes interrogées, particuliers, entreprises et collectivités, ne souhaitent pas changer de fournisseur.

Les grands enseignements sur la perception des Français :

- Une dégradation de la qualité de service, s'agissant notamment de la rapidité d'intervention et de la compétence des interlocuteurs en cas de problème.
- En matière d'électricité, une dégradation de la qualité de la distribution.
- Concernant le gaz, une satisfaction en hausse quant à la fiabilité de l'approvisionnement.
- Une méconnaissance très forte de l'organisation des services publics d'électricité et de gaz, ainsi que de l'appartenance des réseaux aux communes ●

Tous les résultats détaillés de l'enquête

+ sur www.fnccr.asso.fr

ERDF : Michèle BELON à la présidence du directoire

Le 16 mars, Michèle Belon a été nommée Présidente du directoire d'ERDF à l'issue du conseil de surveillance de l'entreprise. Elle succède à Michel Francony qui occupait cette fonction depuis la création d'ERDF le 1er janvier 2008. ●

Gaz et électricité : la réversibilité adoptée pour les domestiques et le tartam prolongé.

La loi Poniatowski a été adoptée définitivement par les sénateurs le 27 mai dernier, après le vote des députés du 11 mai. Dès promulgation au Journal Officiel, les consommateurs domestiques ayant souscrit une offre d'électricité et de gaz à prix de marché depuis plus de six mois pourront demander à leur fournisseur historique (EDF, GDF Suez, régie locale, SEM, SICAE) le retour aux tarifs réglementés. Le Tarif Transitoire d'Ajustement au Marché (Tartam) est, quant à lui, prolongé de six mois, mais selon des conditions restrictives. Instauré en juin 2007, il permet aux entreprises ayant choisi de quitter EDF lors de l'ouverture du marché de l'électricité de revenir à des prix régulés. Des modèles de lettres pour demander le retour aux tarifs réglementés seront mis en ligne par la FNCCR sur le site www.energie2007.fr dès la loi publiée. Ces dispositions sont transitoires dans l'attente de l'adoption, d'ici fin 2010, du projet de loi NOME ou « Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité ».

l'agenda

VIE DU SYNDICAT

5 juillet. Comité Syndical

15 octobre. **Événement :** 60e anniversaire du SYANE - Cap Periaz (Seynod)

60 ans du Syane

ARRIVÉES ET DÉPARTS...

Un grand merci à **Jean-Michel Brard,** directeur adjoint, qui quitte le SYANE le 1er juillet 2010. Ingénieur aux services techniques du Syndicat de 1992 à 1999, puis directeur des services techniques de 2004 à aujourd'hui, il rejoint la mairie d'Annecy où il occupera le poste de directeur de la Voirie et des Services Publics.

Bienvenue à **Marion Blaise,** responsable du Service Concessions depuis le 1er mars 2010. Hydrogéologue pendant 4 ans au sein du bureau de recherche BRGM, elle a intégré en 2007 la fonction publique où elle a été ingénieur assainissement en commune, puis responsable d'exploitation au service assainissement de la Communauté d'Agglomération Toulon-Provence-Méditerranée dans le Var.

Des compteurs « communicants »

Depuis mars 2010, les « compteurs communicants » sont en expérimentation par ERDF et GrDF. 4 questions sur cette nouvelle génération de compteur…

C'est quoi un « compteur communicant ? »

Contrairement aux compteurs actuels, pour la plupart électromécaniques, les compteurs « communicants » peuvent, à l'aide de technologies récentes, recevoir et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Ils sont donc en interaction permanente avec le réseau.
Lorsque le compteur est en plus programmable à distance et équipé d'un appareil de coupure à distance, il est dit AMM (Advanced Meter Management).

Quel est l'intérêt pour le consommateur ?

Le compteur « communicant » permet d'identifier de manière détaillée, et en temps réel, la consommation énergétique d'un foyer, d'un bâtiment, d'une entreprise… À partir de ces données, des factures exactes et précises peuvent être établies. Les usagers peuvent ainsi avoir la maîtrise de leur consommation d'énergie en repérant les postes les plus onéreux ou qui gaspillent le plus d'énergie. Ces compteurs permettent également de réaliser à distance des modifications de puissance, une clôture de contrat ou une mise en service.

Ce type de compteur est-il déjà utilisé en France ?

En 2008, le distributeur ERDF lançait Linky : un projet qui ambitionne d'équiper la France en compteurs communicants AMM à l'horizon 2017, soit 35 millions de clients pour un coût annoncé de 4 milliards d'euros.
Initiée en mars 2010, la phase d'expérimentation prévoit l'installation, à l'horizon septembre 2010, de 300 000 compteurs en région Lyonnaise et en zone rurale, en Touraine. Soit 1 % du parc national. Près de 20 000 sont d'ores et déjà en place, même si du fait d'un certain nombre de difficultés, la mise au point semble demander du temps.
GrDF expérimente également depuis avril 2010 les premiers compteurs gaz communicants pour le relevé à distance des index de consommation de gaz naturel. 20 000 compteurs sont en test dans 4 communes.
Les résultats de ces expérimentations seront transmis à la Commission de Régulation de l'Énergie afin de permettre aux pouvoirs publics de statuer sur la généralisation de ces compteurs, programmée pour les compteurs électriques, entre 2012 et 2017, et pour les compteurs gaz fin 2013-début 2014.

Quel est le rôle des autorités concédantes dans cette expérimentation ?

Les collectivités concédantes sont les propriétaires des réseaux, et notamment des compteurs. Elles suivent donc le projet de près. Des présentations ont été organisées pour leur permettre de mieux mesurer les bénéfices attendus de ce projet. Le SYANE a ainsi participé en février dernier à celle organisée dans la région Rhône-Alpes. La FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) reste très vigilante sur le déroulement de ces expériences, leurs résultats, ainsi que sur le coût du déploiement pour l'usager.

Fibre optique : un projet de Réseau d'Initiative pour la Haute-Savoie

Depuis deux mois, le SYANE rencontre les élus des groupements de communes de Haute-Savoie afin de leur présenter le projet de Réseau d'Initiative Publique en fibre optique pour la desserte très haut débit du territoire. Présentation de ce projet.

Un an d'études et d'expertises

Convaincus que le très haut débit est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement de la Haute-Savoie, les élus du SYANE ont lancé en 2009, en concertation avec le Conseil général, une étude de faisabilité pour la desserte très haut débit du département. Portée par le Syndicat, elle a été réalisée avec l'assistance d'experts techniques, juridiques et financiers (Comptoir des Signaux/Sphère publique/Cabinet Klopfer), et validée par un Comité de pilotage réunissant les acteurs intéressés (élus et cadres du SYANE et du Conseil général, Région, Groupe Caisse des Dépôts, élus et cadres des collectivités territoriales de Haute-Savoie).
Cette étude se concrétise aujourd'hui par un projet de Réseau d'Initiative Publique en fibre optique haut-savoyard.

De la fibre optique pour tous

La solidarité territoriale est au cœur de ce programme dont l'ambition est de couvrir l'ensemble des communes de la Haute-Savoie, urbaines et rurales. L'objectif ? Permettre à 90 % des entreprises et des foyers haut-savoyards d'accéder à l'horizon 10-12 ans au très haut débit, grâce à la fibre optique. Montant estimé de ce programme : 290 M€.
Le projet est prévu en deux phases. Une première étape sur 5 ans permettra de construire les fondements du réseau : le réseau de collecte, reliant toutes les communes de la Haute-Savoie, et les premiers réseaux de desserte, soit 120 000 prises installées chez les usagers professionnels et particuliers. Cette phase permettra de desservir en priorité les entreprises et bâtiments publics -soit une couverture de 90 % des professionnels-, l'ensemble des établissements d'enseignement et des stations de ski, mais aussi 31 % des particuliers et 22 % des résidences secondaires. Une seconde phase, d'un montant évalué à 160 M€, permettra d'atteindre l'objectif de couverture de 90 % des foyers.

Une première phase de 131,5 millions d'euros

Le projet prévoit la construction des infrastructures du réseau par le SYANE, dans le cadre d'une Délégation de Service Public de type « affermage ». Ce montage juridique permet à la collectivité, propriétaire du réseau, de conserver le contrôle de son déploiement, avec la garantie d'un aménagement solidaire du territoire.

UN RÉSEAU FIBRE OPTIQUE DESSERVANT TOUTES LES COMMUNES DE LA HAUTE-SAVOIE

D'un coût total de 131,5 M€, cette phase sera financée par l'emprunt, supporté par le SYANE, l'apport privé du titulaire de la DSP et une participation publique d'équilibre.
Celle-ci est aujourd'hui sollicitée auprès de 5 partenaires : les intercommunalités, le Département, la Région, le Grand Emprunt d'État, l'Europe.

Vers un engagement du projet en 2010

Le projet est présenté depuis deux mois à l'ensemble des partenaires publics concernés. La proposition d'engager l'opération sera présentée, pour décision, au prochain Comité syndical du SYANE. L'objectif est que le projet soit lancé concrètement avant la fin de l'année, si toutes les conditions nécessaires sont réunies, notamment l'obtention des accords financiers. ●

Étude réalisée avec le soutien de l'Europe, de la Région et du Groupe Caisse des dépôts

Publique

LES CHIFFRES

1 350
LE NOMBRE DE KM DU RÉSEAU DE COLLECTE, RELIANT TOUTES LES COMMUNES DE LA HAUTE-SAVOIE

120 000
LE NOMBRE DE PRISES INSTALLÉES CHEZ LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS

131,5 M€
LE MONTANT DE LA 1RE PHASE (5 ANS)

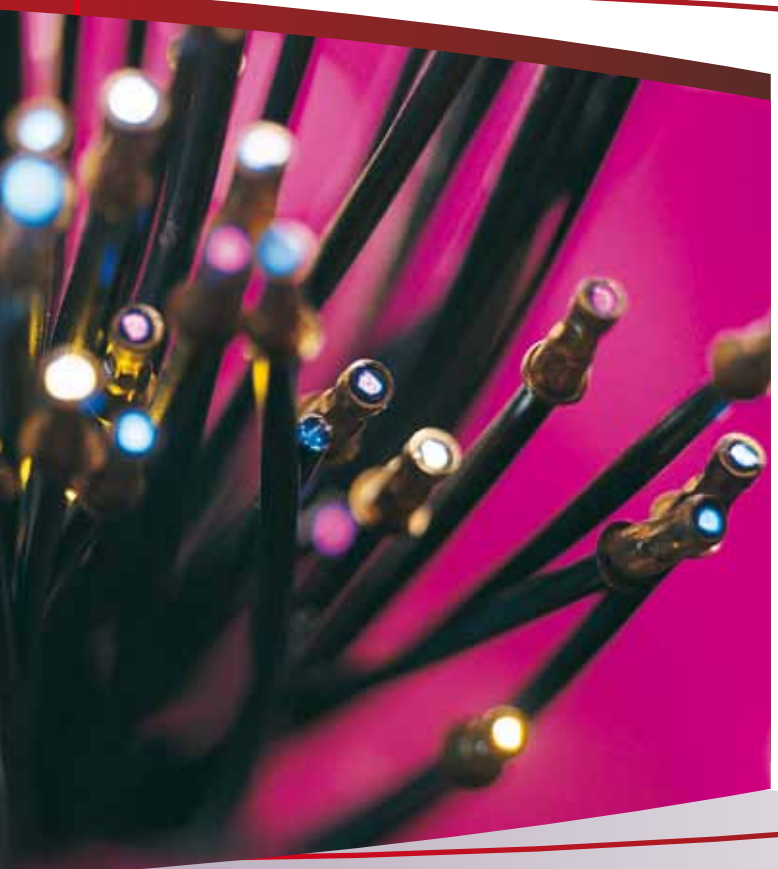

LE LEXIQUE

- **Haut débit :** désigne toute connexion internet dont le débit théorique de transfert de données est égal ou supérieur à 512 Kbits/s
- **Très haut débit :** permet, grâce à une plus grande vitesse de communication (jusqu'à plus de 100Mbits/s), des usages plus développés basés sur le son, l'image et la vidéo, avec des contraintes d'interactivité, de temps réel et d'utilisations multiples simultanées (visioconférence, archivage centralisé, télétravail, téléassistance, télévision HD, e-enseignement...)
- **Réseau de collecte :** partie du réseau qui transporte le trafic de données d'un point stratégique à un autre (point de présence opérateur, centraux...). Il relie les réseaux de desserte, centralise les flux et assure l'interconnexion avec les réseaux nationaux et transnationaux.
- **Réseau de desserte :** partie du réseau qui délivre directement les flux de données aux abonnés.
- **FTTH :** Fiber to the Home, ou réseau en fibre optique jusque dans les foyers
- **FTTU :** Fiber to the User ou réseau en fibre optique jusque chez l'usager professionnel

POURQUOI LA FIBRE OPTIQUE ?

Le projet repose sur un réseau FTTH en fibre optique jusque chez l'abonné. La fibre optique est la seule technologie adaptée aux usages d'aujourd'hui, mais surtout de demain, en offrant :

- des débits égaux ou supérieurs à 100Mbits/s, en envoi comme en réception
- une réelle montée en débit, et ce de façon homogène
- des débits identiques pour tous, quelle que soit la distance entre le central téléphonique et l'usager

PÉRIMÈTRE D'UN RÉSEAU OUVERT D'INITIATIVE PUBLIQUE

Les infrastructures du réseau seront réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du SYANE. Le réseau sera exploité par un opérateur – dit « fermier » - dans le cadre d'une DSP de type affermage. Celui-ci reversera à la collectivité une redevance annuelle qui permettra de couvrir les annuités de l'emprunt.

C'est le « fermier » qui commercialisera les services « de gros » (utilisation du réseau et des équipements de communications électroniques) auprès d'opérateurs de détails. Ces derniers vendront à l'abonné final les services liés au très haut débit.

Un réseau public favorise ainsi la concurrence et une offre de services large, en ouvrant, aux mêmes conditions, le réseau à tous les opérateurs (opérateurs locaux, Orange, Free, SFR...).

RÉSEAU OUVERT D'INITIATIVE PUBLIQUE

Syane

FERMIER

Infrastructures de réseau (Génie civil, fibre optique, locaux)	Équipement de communications électroniques	Commercialisation des services aux opérateurs	Opérateurs Orange, Free, SFR, opérateurs locaux	Commercialisation des services aux clients	Clients finaux

l'interview

Le SYANE a réalisé en 2009 une étude de faisabilité sur la réhabilitation d'une micro-centrale hydroélectrique à Cran-Gevrier. Rencontre avec Madame Roth, Maire adjointe à l'environnement et au développement durable.

En 2009, vous avez fait appel au SYANE pour réaliser une étude sur la remise en service de la turbine installée sur le Thiou à Cran-Gevrier. D'où est né ce projet ?

Cran-Gevrier dispose d'une turbine en son centre-ville, sur le Cercle de l'Eau. Mise en service au 19° siècle par l'usine des Tissages, elle a été arrêtée en 1955 avec la fermeture de cette manufacture dont elle produisait l'électricité. La ville a acquis les terrains dans les années 1990 pour construire le centre-ville. Les élus de Cran-Gevrier sont sensibles aux problématiques environnementales, comme le montre le lancement d'un agenda 21 en 2007. L'idée de relancer la turbine s'inscrit dans cet engagement. Mon prédécesseur, Jean-Louis Molié, également membre du Comité syndical et de la Commission Énergie/Environnement du SYANE, et disparu aujourd'hui, a œuvré dans ce sens. Après une première collaboration réussie entre le SYANE et la commune pour la réalisation de diagnostics énergétiques de bâtiments communaux, les élus se sont adressés à l'expertise du Syndicat pour réaliser l'étude de faisabilité de remise en service de la turbine.

Quels sont les résultats de cette étude ?

L'étude très complète a prouvé la faisabilité technique, économique et juridique du projet. À partir d'une chute d'eau de 4 mètres, 850 000 kW/h pourront être produits annuellement, ce qui permettra d'économiser 37 tonnes équivalent carbone. L'électricité produite sera injectée dans le réseau électrique pour être revendue.
Juridiquement, ce projet est complexe. L'étude nous a permis d'identifier le meilleur montage, à savoir un bail emphytéotique administratif.

Quand cette turbine pourra-t-elle redémarrer ?

Nous espérons une mise en service pour 2014. Cependant, c'est la première expérience de ce type réalisée en milieu urbain en Haute-Savoie.
Nous préférons donc être prudents et prendre le temps nécessaire pour sécuriser ce projet complexe, techniquement et juridiquement, en tenant compte de toutes les contraintes liées à ces spécificités : réduction des nuisances, environnement, urbanisme, esthétisme…
Outre son utilité environnementale, nous souhaitons également faire de cette turbine une vitrine pédagogique sur l'hydroélectricité.